



PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction Départementale des Territoires

Service agriculture et développement rural
Affaire suivie par : Cécile.GALLIN-MARTEL
Tél. : 04.56.59.45.31
Courriel : cecile.gallin-martel@isere.gouv.fr

Référence : SADR/FVE/CGM

Messieurs les Maires
des communes sinistrées
par la neige des 14 et 15 novembre 2019

Grenoble, le 29/05/2020

Objet : Neige des 14 et 15 novembre 2019
Procédure d'indemnisation

Madame, Monsieur le Maire,

Par arrêté ministériel du 13 mai 2020, votre commune a été reconnue sinistrée au titre des calamités agricoles pour les **pertes de fonds** sur cultures pérennes et clôtures **suite aux chutes de neige des 14 et 15 novembre 2019**.

Je vous envoie en pièce jointe une copie de l'arrêté ministériel de reconnaissance à afficher dans votre commune pendant un délai d'un mois dès réception de celui-ci, et un modèle de procès-verbal d'affichage à me renvoyer par mail ou par courrier après le 10/07/2020.

J'attire votre attention sur le fait que les demandes d'indemnisation se font par le biais de la téléprocédure **TéléCALAM**, ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 **du 10/06/2020 au 10/07/2020**.

Les agriculteurs devront se rendre sur le site : <http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

et choisir les onglets suivants : Exploitation agricole ⇒ Demander une indemnisation calamités agricoles ⇒ § Téléprocédure ⇒ accéder directement et en toute sécurité à TéléCALAM.

Le Service Agriculture et Développement Rural de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère est à l'écoute des agriculteurs pour répondre à leurs questions ou les aider dans leur demande d'indemnisation. Contact : Cécile Gallin-Martel : 04 56 59 45 31 ou sur la boîte mail : cecile.gallin-martel@isere.gouv.fr.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

l'adjointe au chef du service
agriculture et développement rural

Bénédicte BERNARDIN

P. J. :

- arrêté ministériel
- modèle de procès-verbal d'affichage
- communiqué de presse